



---

*Communiqué de presse ★ Press release ★ Pressemitteilung*

PR-23.03.2007-fr

**MESSAGE DE LA CESI A L'OCCASION DU 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE  
LA SIGNATURE DU TRAITE DE ROME:  
L'EUROPE EST UNE REUSSITE UNIQUE EN SON GENRE, MAIS SA  
DIMENSION SOCIALE DOIT ETRE CONSOLIDEE**

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la signature du Traité de Rome, le Secrétaire général de la CESI, Helmut Müllers, a déclaré: « L'intégration européenne est une réussite unique en son genre. 50 ans de coopération ont apporté paix et prospérité aux Européens. C'est à juste titre que nous pouvons en être fiers ».

Et d'ajouter: « Les travailleurs ont également de plus en plus profité des mesures de politique sociale et de l'emploi au niveau européen. De nombreuses dispositions de protection prévoient des normes minimales d'application dans tous les États membres de l'UE. Le fonds social européen a, par ailleurs, encouragé une multitude de mesures de politique de l'emploi, contribuant ainsi à la cohésion sociale. Ce n'est pas sans fierté que je puis dire que les syndicats ont également contribué avec succès à bâtir la maison européenne à travers leurs divers dialogues sociaux ».

« Le succès de l'intégration européenne ne nous autorise cependant pas à nous reposer sur nos lauriers », a-t-il par ailleurs signalé. « Dans de nombreux pays, les problèmes de chômage et d'exclusion sociale restent vivaces. Le principe de non-discrimination consigné dans les Traités n'a pas encore pleinement été transposé dans certains domaines ».

« De plus, la mondialisation et la libéralisation croissante nous placent devant d'importants défis. À cet égard, les travailleurs attendent des acteurs politiques une réponse équilibrée plutôt qu'une suppression à tout crin des obstacles aux échanges. L'Europe doit affirmer sa dimension sociale et la diffuser dans le reste du monde. Pour ce faire, l'UE doit être capable d'agir et être dotée de compétences et de mécanismes de décision clairs. C'est pourquoi les syndicats indépendants espèrent que l'anniversaire de la signature du Traité de Rome permettra de relancer le processus constitutionnel qui s'était enlisé. », a indiqué le Secrétaire général en guise de conclusion.

*Questions et contact:*

*Jürgen Noack, tél.: +32(0)2 282 18 76, e-mail: noack@cesi.org*

DOC/CESI-79/2007